

Comment faire votre déclaration !

Vous ne pouvez faire une demande d'autorisation que si vous lisez ses directives !

Lisez également attentivement les modalités d'application, vous vous exposeriez à de sanctions en cas de non-respect

Pour le grand gibier :

En battue :

La demande est faite par le détenteur de plan de chasse pour tous les participants à la battue.

Chaque participant devra être titulaire d'une copie de l'autorisation

Vous sous identifié avec :

- votre numéro d'identifiant du permis de chasse disponible sur votre validation annuelle : ex : 2005 005 12345 77
- votre date de naissance ex ! 01/01/1950 RESPECTEZ BIEN LA SAISIE XX/XX/XXXX

Vérifiez vos informations (adresse mél bien valable)

Remplissez le formulaire (numéro(s) de plan de chasse grand gibier) et validez.

Vous recevez instantanément votre autorisation pour vous et vos chasseurs (en battue) par mél. Il vous appartient de leur en faire parvenir une copie qu'ils devront porter sur eux lors de l'action de régulation.

En individuel (à l'approche ou à l'affût)

La demande est faite individuellement par le chasseur.

Vous sous identifié avec :

- votre numéro d'identifiant du permis de chasse disponible sur votre validation annuelle : ex : 2005 005 12345 77
- votre date de naissance ex ! 01/01/1950 RESPECTEZ BIEN LA SAISIE XX/XX/XXXX

Vérifiez vos informations (adresse mél bien valable)

Remplissez le formulaire et validez.

Vous recevez instantanément votre autorisation individuelle.

Pour la régulation des ESOD :

Pigeon ramier, Corbeau freux, Corneille noire, Lapin de garenne, Renard, Fouine, Raton laveur, Ragondin et Rat musqué

Demande individuelle par le chasseur, (valable également pour les gardes particuliers et piégeurs)

La demande est faite individuellement par le chasseur.

- votre numéro d'identifiant du permis de chasse disponible sur votre validation annuelle : ex : 2005 005 12345 77
- votre date de naissance ex ! 01/01/1950 RESPECTEZ BIEN LA SAISIE XX/XX/XXXX

Vérifiez vos informations (adresse mél bien valable)

Remplissez le formulaire et validez.

Vous recevez instantanément votre autorisation individuelle

Pour le lièvre : en dernière minute la disposition est suspendue

Récapitulatif pour être en règle

Type d'action	Modalité de déplacement dérogatoire
Chasse du grand gibier En battue Pour le détenteur de plan de chasse, copie aux participants à la battue	Etre porteur de : - Déclaration de déplacement dérogatoire « participation à des missions d'intérêt général... » - & copie de l'autorisation accordée au détenteur du plan de chasse pour chaque participant à la battue (à faire sur naturagora.fr)
Chasse du grand gibier Approche affût Pour le déclarant uniquement	Etre porteur de : - Déclaration de déplacement dérogatoire « participation à des missions d'intérêt général... » - & copie de l'autorisation accordée individuelle (à faire sur naturagora.fr)
Régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts Pour le déclarant uniquement	Etre porteur de : - Déclaration de déplacement dérogatoire « participation à des missions d'intérêt général... » - & copie de l'autorisation accordée individuellement (à faire sur naturagora.fr) ATTENTION, le déplacement pour piégeage n'est autorisé que sur la commune de résidence.
Agrainage des appelants	Etre porteur de : - Déclaration de déplacement dérogatoire Consultations examens et soins ne pouvant être assurés à distance... »

FAITES VOTRE DEMANDE : cliquez-ici